

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 septembre 2011**

CP 11/09-08

*L'an deux mil onze, le 26 septembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou ;*

*Excusés ayant donné procuration de vote : MM. Baylet et Quéreilhac.*

**REFORME ET ALIENATION DE VEHICULES  
ET DE MATERIEL DE CHANTIER**

La Direction de la Voirie et de l'Aménagement propose plusieurs véhicules et engins qui ne sont plus en mesure d'être affectés à son activité administrative, et ce, en raison de leur ancienneté ou de leur état de vétusté.

Au vu de ces éléments, une liste a été dressée par la direction concernée afin de mener à bien la procédure habituelle de réforme et d'aliénation.

**I – Matériels et véhicules destinés à la démolition :**

Le tableau ci-après présente les véhicules et matériels hors d'usage, classés « épave » ou non conformes aux normes permettant leur vente. Aussi, je vous propose de les céder à une entreprise de récupération aux conditions économiques du secteur intéressé. De plus, cet établissement s'engagera à démanteler et à détruire ces véhicules et/ou engins qui ne pourront, en aucun cas, faire l'objet de revente totale ou partielle.

Il est proposé de les regrouper en deux lots, ainsi qu'il suit :

<i>Lot</i>	<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Observations</i>
	Renault Twingo 217 741 kms	Service Education	3391 JV 82	n.c	Vétuste
	Saleuse tractée n°24	Montaigu	n.c	1987	Vétuste

1	Acometis				
	Saleuse n°19 Acometis	Castelsarrasin	n.c	1977	Vétuste, irréparable
	Saleuse portée n°26 Acometis	Lavit	n.c	1987	Réparations trop onéreuses
	Fourgon Renault Master	Castelsarrasin	AQ-339-ZE	Février 1994	Réparations trop onéreuses.
	Cylindre vibrant Albaret 2 billes + remorque	St Antonin	BB-685-LN	Septembre 1984	Hors service, irréparable
	Lame de déneigement	Nègrepelisse	n.c	Antérieur à 1999	Provenance DDE, vétuste
2	Débroussailleuse DV 135 850 ESMA	Beaumont	n.c	Avril 1995	Vétuste
	Tracteur Renault	Beaumont	AR-502-BF	1985	Vétuste
	Débroussailleuse DV 141 850 D	Parc routier	n.c	Antérieur à 1999	Vétuste
	Rotofaucheuse n°90 025	Base de St Nicolas	n.c	Antérieur 1999	Vétuste

## **II – Matériels conservés pour la récupération des pièces :**

La Direction de la Voirie et de l'Aménagement souhaite conserver les matériels répertoriés ci-dessous pour récupérer les pièces détachées qui serviront à réparer l'outillage de même nature, actuellement en service. En vue de cela, je vous propose de stocker lesdits matériels au parc routier départemental qui sera à même de gérer cette action.

Il s'agit de :

<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Observations</i>
Tracteur CCM 180,085	St Antonin	n.c	Mai 1999	Hors service, irréparable.
Débroussailleuse ventrale SMA jaguar n°11870	St Antonin	n.c	Mai 1999	Hors service, irréparable.
Tracteur CCM combiback n°180 086 (CP104 0 69 D)	St Antonin	n.c	Juin 1999	Réparations trop onéreuses.
Débroussailleuse jaguar SMA n°159 850 D	St Antonin	n.c	Juin 1999	Réparations trop onéreuses.

## **III – Matériel destiné à être vendu :**

Le matériel suivant n'est pas classé « épave » et peut présenter un intérêt pour un acquéreur. Je vous invite à le proposer à la vente auprès des agents du Conseil Général conformément aux normes conventionnelles d'attribution au plus offrant.

A l'issue de cette démarche, le matériel qui n'aura pas trouvé un acquéreur, pourra être cédé à une entreprise de récupération aux conditions économiques du secteur intéressé. A défaut, il sera détruit dans les mêmes conditions que les véhicules et engins destinés à la démolition précédemment évoqués.

Il s'agit de :

<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Mise à prix en €</i>
Remorque à panneaux Lamandinoire	Verdun/Gne	n.c	1987	80,00 €

En conclusion, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prononce la réforme des véhicules et matériels tels que décrits en annexes ;
- Décide à cet effet de leur mise au rebut (annexe 1), leur conservation pour la récupération de pièces détachées (annexe 2), ou leur vente auprès des agents du Conseil Général (annexe 3) ;
- Autorise Monsieur le Président du Conseil Général à chercher une entreprise de récupération et à négocier avec elle l'enlèvement dans le but de destruction des véhicules et matériels non vendus ou non conservés pour les pièces détachées.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## ANNEXE 1

*Matériels et véhicules destinés à la démolition*

<i>Lot</i>	<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Observations</i>
1	Renault Twingo 217 741 kms	Service Education	3391 JV 82	n.c	Vétuste
	Saleuse tractée n°24 Acometis	Montaigu	n.c	1987	Vétuste
	Saleuse n°19 Acometis	Castelsarrasin	n.c	1977	Vétuste, irréparable
	Saleuse portée n°26 Acometis	Lavit	n.c	1987	Réparations trop onéreuses
	Fourgon Renault Master	Castelsarrasin	AQ-339-ZE	Février 1994	Réparations trop onéreuses.
	Cylindre vibrant Albaret 2 billes + remorque	St Antonin	BB-685-LN	Septembre 1984	Hors service, irréparable
	Lame de dénéigement	Nègrepelisse	n.c	Antérieur à 1999	Provenance DDE, vétuste
2	Débroussailleuse DV 135 850 ESMA	Beaumont	n.c	Avril 1995	Vétuste
	Tracteur Renault	Beaumont	AR-502-BF	1985	Vétuste
	Débroussailleuse DV 141 850 D	Parc routier	n.c	Antérieur à 1999	Vétuste
	Rotofaucheuse n°90 025	Base de St Nicolas	n.c	Antérieur 1999	Vétuste

Le Président,

**ANNEXE 2***Matériels conservés pour la récupération des pièces*

<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Observations</i>
Tracteur CCM 180,085	St Antonin	n.c	Mai 1999	Hors service, irréparable.
Débroussailleuse ventrale SMA jaguar n°11870	St Antonin	n.c	Mai 1999	Hors service, irréparable.
Tracteur CCM combiback n°180 086 (CP104 0 69 D)	St Antonin	n.c	Juin 1999	Réparations trop onéreuses.
Débroussailleuse jaguar SMA n°159 850 D	St Antonin	n.c	Juin 1999	Réparations trop onéreuses.

Le Président,

**ANNEXE 3*****Matériel destiné à être vendu***

<i>Type de matériel</i>	<i>Provenance</i>	<i>N° code ou immatriculation</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Mise à prix en €</i>
Remorque à panneaux Lamandinoire	Verdun/Gne	n.c	1987	80,00 €

Le Président,